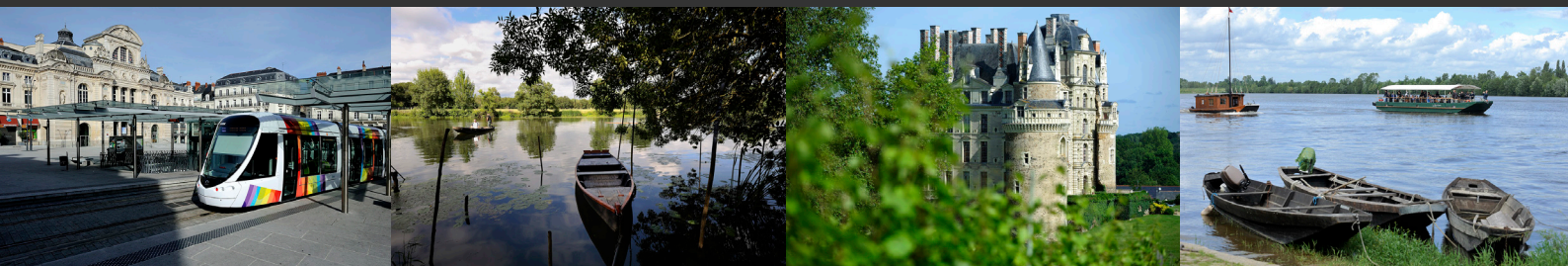


Pôle métropolitain Loire Angers



Rapport

d'activités

2014

aménagement / SCoT
économie / tourisme
culture
contractualisation

Angers Loire Métropole
CC du Loir
CC Loire Aubance
CC Vallée Loire Authion

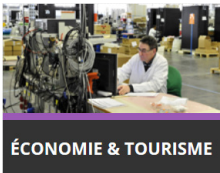
Edito du Président 3



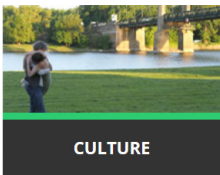
Renouvellement des instances du Pôle métropolitain Loire Angers ... 4



Commission développement et aménagement du territoire 5



Commission développement économique 7



Commission développement culturel 9



Contractualisation 12



Communication 14

Renforcer les coopérations et les mutualisations

Le Pôle métropolitain fête ses dix ans. Dix années d'une histoire commune qu'il nous faut continuer à écrire tous ensemble. Né en 2005 sous l'impulsion de nos quatre intercommunalités qui ont voulu créer un pays urbain au cœur d'un département constitué de pays ruraux, le Pôle métropolitain Loire Angers poursuit son évolution, avec la volonté chevillée au corps.

Territoire associé au bassin d'emploi, il construit aussi son identité par la présence endémique des éléments qui la caractérisent : **l'eau et le végétal**. Aujourd'hui, le Pôle métropolitain et ses **315 000 habitants** réunissent près de 40 % de la population du Maine-et-Loire. Il est avant tout un territoire de projets qu'illustre parfaitement le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** actuellement en cours de révision.

Le bilan d'activité qui vous est présenté recense les grandes orientations prises en 2014 ainsi que les choix politiques de nos Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Notre objectif ? **Répondre aux enjeux du développement économique et touristique.**

Je souhaite que nous puissions poursuivre dans cette voie pour faire du Pôle métropolitain Loire Angers un territoire de coopérations renforcées et de plus grandes mutualisations, conditions indispensables pour un développement toujours plus harmonieux au service des habitants.



Christophe Béchu
Président du Pôle métropolitain Loire Angers

4 EPCI

68 communes

+ de 315 000 habitants

+ de 145 000 emplois

+ de 1 000 km²



Renouvellement des instances du Pôle métropolitain Loire Angers



Comité syndical d'installation le 23 juin 2014

Après les élections municipales de mars 2014, les conseils communautaires se sont également remis en place et ont désigné les élus qui siègeraient au comité syndical du Pôle métropolitain Loire Angers.

Une fois ces désignations réalisées, le nouveau comité syndical a pu se réunir sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Marc GOUA, qui a procédé à l'installation des 46 membres et à l'élection du Président, le 23 juin 2014.

Monsieur Christophe BECHU, Président d'Angers Loire Métropole, a été élu Président du Pôle métropolitain Loire Angers dès le premier tour.



Président : Christophe BECHU / Vice-présidents : Roselyne BIENVENU, Gino BOISMORIN (absent sur la photo), Sylvie GUINEBERTEAU, Marc BERARDI, Jean-Pierre BERNHEIM



Membres du Comité syndical

4 EPCI membres du Syndicat

Angers Loire Métropole

CC du Loir

CC Loire Aubance

CC Vallée Loire Authion

COMITE SYNDICAL

46 membres (22 ALM / 8 CCL / 8 CCLA / 8 CCVLA)

BUREAU

11 membres

Président : Christophe BECHU

Vice-présidents : Roselyne BIENVENU, Gino BOISMORIN, Sylvie GUINEBERTEAU, Marc BERARDI, Jean-Pierre BERNHEIM

Membres : Daniel DIMICOLI, Thierry GALLARD, Véronique MAILLET, Elisabeth MARQUET, Jean-Charles PRONO

Commission
appel d'offres

Commission
développement et
aménagement du territoire

Présidente : S. GUINEBERTEAU
Co-président : D. DIMICOLI

SCOT & AMÉNAGEMENT

Commission
développement
économique

Président : JP. BERNHEIM
Co-président : G. BOISMORIN
Groupe de travail tourisme : V. MAILLET

ÉCONOMIE & TOURISME

Commission
développement
culturel

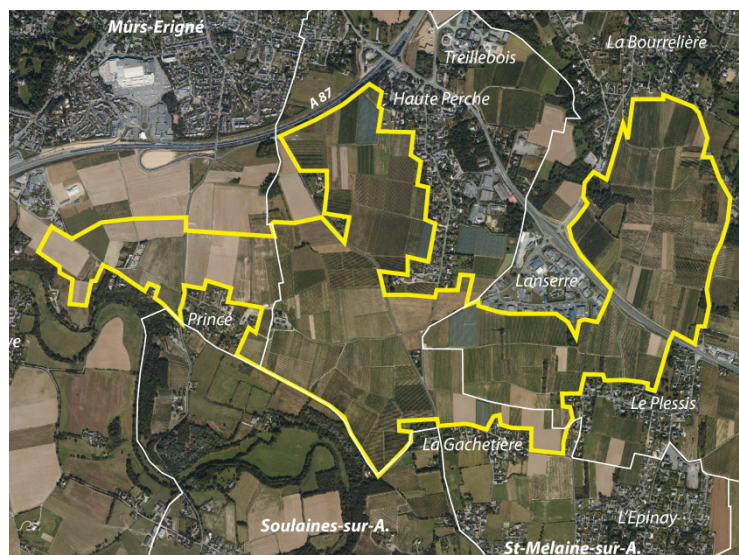
Président : M. BERARDI
Co-présidente : R. BIENVENU

CULTURE



Zone agricole protégée Sud-Loire

Le projet de **Zone agricole protégée (ZAP)** sur la polarité Juigné-sur-Loire / Mûrs-Erigné / Saint-Melaine-sur-Aubance a été initié en 2012. La procédure, menée par le Pôle métropolitain Loire Angers, en partenariat avec les 3 communes et les 2 EPCI concernés, la Chambre d'agriculture, l'INAO, la Fédération viticole de l'Anjou et les services de l'Etat, s'est poursuivie sur toute l'année 2013 pour se conclure par un **arrêté préfectoral le 24 mars 2014 instituant la ZAP Sud-Loire sur environ 235 hectares.**



EN SAVOIR +

- arrêté préfectoral du 24/03/2014
- dossier ZAP ...



www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

Avis du Pôle métropolitain

Conformément à la méthodologie de formulation des avis du Pôle métropolitain sur les documents de planification, la Commission propose les avis au Comité syndical.

4 documents ont été analysés et on fait l'objet d'un avis de la commission en 2014 :

- **SCoT limitrophes**
SCoT du Grand Saumurois
SCoT du Pays Loire en Layon
- **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)
SAGE du Loir
- **Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)** des Pays de la Loire

EN SAVOIR +

- délibérations du Comité syndical formulant les avis



www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

Autres sujets traités en commission

- **Suivi et mise en oeuvre du SCoT**
Analyse des indicateurs de suivi
Méthodologie de calcul de la consommation foncière
- **Révision du SCoT**
Intensité et formes urbaines
Organisation territoriale
Consommation foncière

ZOOM sur«le SCoT l'essentiel»

Document synthétique et pédagogique à destination notamment des nouveaux élus expliquant les principales orientations du SCoT actuel.

en ligne sur
www.pole-metropolitain-loire-angers.fr



Schéma de Cohérence Territoriale
du
Pôle métropolitain Loire Angers

l'essentiel

Communauté d'agglomération Loire Métropole
Communauté de communes du Grand Layon
Communauté de communes Loire Angers
Communauté de communes Val de Loire

SCoT approuvé le 21 novembre 2011



Commission développement économique

Coopération économique

Depuis le début de l'année 2014, la Communauté de communes Vallée Loire Authion est à son tour entrée dans la coopération économique à l'échelle du Pôle métropolitain, en signant un marché de prestations avec Aldev, l'agence économique communautaire, comme l'avaient fait les Communautés de communes du Loir et Loire Aubance en 2013.

Rappel des objectifs et missions d'Angers Loire Développement :

- Animation du tissu économique et soutien technique
- Conseil, assistance aux Communautés de communes
- Accompagnement individuel des porteurs de projet
- Commercialisation des parcs immobiliers publics et des zones d'activités économiques

Contacts

72 contacts et/ou visites d'entreprises

Installation d'entreprises

1 implantation avec construction de 500 m² de local d'activités sur 4 235 m²
 1 installation (création d'entreprise) avec location de 210 m² d'atelier
 1 implantation pour 3 500 m² de foncier
 1 installation (transfert de siège et création d'une nouvelle entreprise) avec location de 270 m² d'atelier

Prêts d'honneur depuis septembre 2013

24 contacts (18 CCLA / 4 CCVLA / 2 CCL)
 7 prêts PAI de 45 500 € accordés - prêt moyen de 6 500 € (4 CCLA / 1 CCVLA / 2 CCL)
 2 refus (1 CCLA / 1 CCVLA)

Charte d'aménagement commercial

La charte d'aménagement commercial, réalisée en 2013, a été finalisée et signée le 7 février 2014 par le Président du Pôle métropolitain Loire Angers, les présidents des 4 EPCI, les présidents de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Maine et Loire et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire.



Signature de la charte le 7 février 2014

La charte d'aménagement commercial complète le volet commercial du SCoT sans être opposable aux tiers

CHARTE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Rappel des objectifs de la charte

Guider les acteurs du commerce et accompagner le développement de l'appareil commercial dans une logique de développement durable et de préservation du maillage territorial.

- Renforcer la vocation commerciale du centre-ville d'Angers
- Privilégier le développement commercial dans les centralités
- Favoriser le développement des bassins de vie de proximité avec des pôles généralistes à vocation supra communale ou inter-quartiers
- Accompagner l'attractivité commerciale angevine en qualifiant les pôles généralistes et spécialisés à fort rayonnement

EN SAVOIR +

- la charte d'aménagement commercial en ligne



www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

Autres sujets traités en commission

- Révision du SCoT
 - Foncier à vocation économique
 - Orientations agricoles
 - Offre commerciale

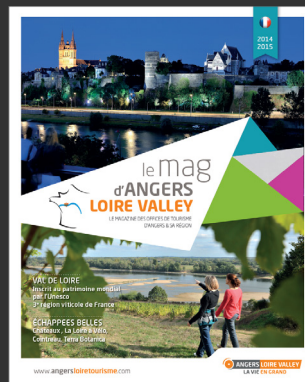


Les outils marketing mutualisés entre les 4 offices de tourisme du Pôle métropolitain Loire Angers

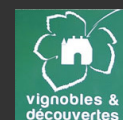
Magazine et carte 2014

3 versions pour le magazine :
Français / Anglais
56 800 exemplaires

2 versions pour la carte :
Français / Anglais
Italien / Espagnol
Allemand / Hollandais
58 300 exemplaires



Plaque Label Vignobles et découvertes

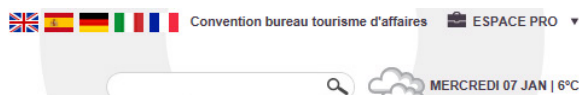


8 000 exemplaires

Site Internet

Améliorations apportées : nouvelle page d'accueil, campagne web, référencement naturel, préparation versions étrangères ...

Fréquentation : de 300 000 visiteurs en 2013 à plus de 500 000 en 2014 (hors centrale de réservation)



DÉCOUVRIR

BOUGER

DÉGUSTER

DORMIR

ANGERS VAL DE LOIRE

JE SUIS

> MON GUIDE
> MON PANIER



CARTE INTERACTIVE

Situer sur la carte :

Hébergements, restaurants, transports, sites culturels...

ACCÉDER AU PLAN...



1 2 3 4

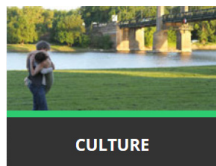
Office de tourisme d'Angers Loire Métropole

02 41 23 50 00

Tous les jours 10h à 17h30 sauf mardi ouverture à 13h30; et dimanche fermeture à 13h

Fermé les 25 décembre; 1er janvier; et 1er mai





Convention d'animation et de développement culturels

Bilan de la convention 2013-2014

Actions	Budget prévisionnel	Subvention CG accordée	Budget réalisé	Subvention CG versée
Communication				
Communication Pôle métropolitain	12 000 €	2 400 €	8 998 €	1 800 €
Edition d'un livre sur le paysage par l'ESBA	22 500 €	2 250 €	13 746 €	1 375 €
Enseignement musical				
Des claquettes plein la vue	17 010 €	3 400 €	18 695 €	3 400 €
On the road to Canada	10 250 €	2 000 €	11 217 €	2 000 €
Spectacle vivant				
Soirée chanson française	14 000 €	7 000 €	25 806 €	7 000 €
Projet danse	13 779 €	6 890 €	12 885 €	6 443 €
Fabul'eau	23 781 €	6 658 €	24 664 €	6 658 €
Show les marmots	6 600 €	1 200 €	7 374 €	1 200 €
Biennale des fleuves	72 370 €	4 100 €	56 306 €	3 380 €
Arts en PAYSages				
Nov'Art	33 495 €	2 680 €	31 185 €	2 500 €
Aux Arts etc	110 000 €	4 422 €	111 327 €	4 422 €
Mystère de Loire	8 970 €	1 500 €	7 020 €	1 193 €
Arts en chemins	5 300 €	1 500 €	5 349 €	1 500 €
Lecture publique				
Résidence sur le Loir	15 500 €	4 000 €	15 344 €	3 990 €
TOTAL	365 555 €	50 000 €	349 915 €	46 861 €

Signature de la convention 2014-2015

Actions	Maîtres d'ouvrage	Montant total	Montant CG
Communication			
1- Communication	Pôle métropolitain Loire Angers	5 000 €	2 000 €
Enseignement artistique			
2- Stage techniques vocales	Ecoles de musique	26 385 €	13 190 €
3- BABEL en Vallée Loire Authion	Ecole de musique Vallée Loire Authion	9 770 €	2 930 €
Spectacle vivant			
4- Fabul'eau	CC du Loir	25 117 €	7 535 €
5- Soirée chanson française	Communes et associations	10 000 €	5 000 €
6- C'est beau un corps	La Rue du Milieu	8 460 €	1 690 €
7- Exposition dansée	Cie M.L. Agrapart	5 750 €	1 150 €
Arts en PAYSages			
8- Nov'Art	Association Nov'Art	33 495 €	6 650 €
9- Mystère de Loire	Commune de la Ménitrie	9 000 €	2 700 €
10- Entre parcs et jardins	Commune de Charcé-Saint-Ellier-sur-A.	15 534 €	5 305 €
Lecture publique			
11- Livres et mémoire	CC Vallée Loire Authion	6 144 €	1 850 €
TOTAL		154 655 €	50 000 €

Saison 2013-2014 (janvier-août 2014)

Les projets à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers

Soirées chansons françaises (janvier à avril 2014) : les *Soirées chansons françaises* sont des vitrines du travail des artistes en région. Ainsi, la programmation à Bouchemaine, Saint-Léger-des-Bois, Villevêque, Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance, Angers et Beaucouzé a permis de mettre en avant **quinze artistes** : Jean-Louis Bergère (49), Cécile Girard, Céline Caussimon, Hugues Plûviose (44), Michèle Bernard, Claire Elzière, Gérard Pierron (49), l'école de Musique Villevêque-Soucelles, Quasi Cosy (49), Manéa Juke Box (49), Kwal (49), Céline Villalta (49), Babel (49-53), Lola Baï (53) et Tété.

Sur un air deux... (printemps 2014) : ce projet a été initié par le Pôle métropolitain Loire Angers, afin de proposer une forme artistique absente du territoire péri-urbain et rural : la **danse contemporaine**. Le chorégraphe, **Christian Bourigault (Cie de l'Alambic)**, a été choisi pour son projet d'interprétation sur des chansons françaises, afin de créer du lien avec les *Soirées chansons françaises*. Il a permis de toucher **des publics sensibles** : danseurs amateurs, jeune public et personnes cérébro-lésées. Chaque groupe a bénéficié de 15h d'ateliers de création. L'école de musique intercommunale Juigné-sur-Loire et Mûrs-Erigné a travaillé à la ré-orchestration des musiques. Environ 450 spectateurs ont assisté à ce projet. *Sur un air deux...* s'est clôturé par une **table-ronde** autour de la pratique artistique et culturelle des personnes handicapées ou éloignées des grands centres culturels et enfin la **diffusion amateur et professionnelle**, en extérieur.

Arts en PAYSages (mai et juin 2014) : 4 manifestations : Arts en chemins (Blaison-Gohier), Mystère de Loire (La Ménitrie), Nov'Art (Villevêque) et Aux Arts etc (Ecouflant).



Hugues Plûviose



Cie de l'Alambic



Flyer Soirées « chansons françaises »

Distribué sur le territoire du Pôle métropolitain début janvier 2015 en 5.000 exemplaires, il présentait la **programmation itinérante des artistes de la région et nationaux**, chantant en français.



Flyer « Sur un air deux ... »

Promotion de l'évènement danse initié par le Pôle métropolitain, il présentait également l'**exposition « Spectacle chorégraphie entre narration et abstraction »** financée par le Conseil Général (outil de médiation de l'histoire de la danse), ainsi que les **rencontres professionnelles** sur les thématiques « *histoire de la danse* » et « *Corps – accords* » : rencontre entre le monde paramédical et artistique. 5.000 exemplaires ont été réalisés.

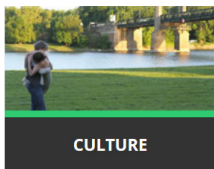
Accompagnement des projets de territoire

Show les marmots (11 avril et 22 mai 2014) : festival intercommunal, porté par l'association *EnJeu* sur la **Communauté de communes de Loire-Aubance**. 2 temps forts à Vauchréten et Brissac-Quincé. 350 spectateurs sont venus assister aux spectacles des *Cie du Bout du toit*, *Cie du Deuxième* et *CieTrois Fois Rien*.

La Biennale des grands fleuves du monde 2014 (31 mai et 1er juin 2014) : le fleuve Saint Laurent étant à l'honneur, la Communauté de communes Vallée Loire Authion, accompagnée des structures culturelles et touristiques, a proposé une série d'animations aux connotations québécoises. 4 000 spectateurs en ont bénéficié.

En lien avec la **Biennale des Fleuves du monde**, la **Compagnie le Cri** a créé une pièce théâtrale-musicale, **On the road to Canada**, s'appuyant sur des standards canadiens en collaboration avec l'EMVLA. Le volet comédie musicale a touché 90 amateurs (solistes et choristes de l'intercommunalité), pour réunir environ 360 spectateurs.

Des claquettes plein la vue (14, 15 et 16 février 2014) : porté par le **SIAM** (Syndicat Intercommunal des Arts et Musiques), le projet *Des claquettes plein la vue* a proposé pour la **première fois**, une **sensibilisation/perfectionnement aux percussions corporelles** aux membres du SIAM et aux structures locales (associations, RAM...). La présence de professionnels reconnus, **Nathalie Ardillez et Fabien Ruiz**, a été un atout majeur pour développer le projet à des conférences ainsi que la projection du film *The artist* (dont F. Ruiz est le chorégraphe).



Saison 2014-2015 (septembre-décembre 2014)

Les projets à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers

Voix des territoires (2014-2015) : 1^{er} projet partagé par les écoles de musique (du Pin à Angers, intercommunale de la CC Vallée Loire Authion et de Juigné-sur-Loire/Mûrs-Erigné, du SIAM et Henri Dutilleul des Ponts-de-Cé du Pôle métropolitain Loire Angers), *La voix des territoires* est née de l'envie d'accompagner les **pratiques vocales amateurs individuelles ou en groupe**.



Marion Jazz Quartet

L'objectif du projet est de développer au sein de chaque école de musique volontaire, une thématique et une forme d'apprentissage vocal, en initiation ou perfectionnement : chanson française et opéra, improvisation et jazz, gammes orientales, voix du monde contemporaines et renaissance. La **proposition** ouverte au tout public est **ponctuée d'un spectacle des artistes-formateurs** présents dans chaque école. Les élèves des écoles de musique et chorales ont été les principaux bénéficiaires de cette action ouverte au tout public sur les temps forts.

Fabul'eau (24, 26, 27 et 28 septembre 2014) : pour la 6^{ème} édition du Festival intercommunal, la Communauté de communes du Loir a proposé une **parenthèse pour les tout-petits** le mercredi 24 septembre 2014 : spectacle à destination des assistantes maternelles et du RAM du Loir, à Seiches-sur-le-Loir avec la Cie *Lili Désastres*, *Gribouillie* (49).

La **programmation sur les 3 autres jours** à Beauvau, Marcé et Corzé a permis aux 2000 spectateurs d'assister aux représentations des compagnies *Mobil Cabash* (44), *Aquacoustique* (31), *Freddy Couboul* (37), *Astor et la Patronne* (86) et *Cie du Cri* (49).



Cie Aquacoustique



Cie Aquacoustique

Exposition dansée (septembre à décembre 2014) : la compagnie chorégraphique angevine, Marie-Laure Agrappart, a créé durant le printemps 2014, une pièce chorégraphique écrite pour des **amateurs seniors (+ de 50 ans)** et en écho un solo pour une danseuse professionnelle.

En parallèle, une **exposition itinérante** (présente en amont des spectacles) a été montée pour présenter son parti pris et le rôle des amateurs dans ce projet.

Réseau des bibliothèques - Vallée Loire Authion (septembre à décembre 2014) :

1^{er} projet du réseau des bibliothèques de Vallée Loire Authion, porté par la Communauté de communes, de septembre à décembre 2014. Construit autour d'une **exposition itinérante**, de **conférences/débats**, d'**interventions et rencontres** avec des auteurs et illustrateurs ont orienté leur travail de mémoire collective, autour de la Première guerre mondiale.

Le projet s'est soldé par un **spectacle**. Le public scolaire a été le principal bénéficiaire de cette action ouverte au tout public sur les temps forts.

EN SAVOIR +



www.pole-metropolitain-loire-angers.fr



Claudette Guillouet

Dossier de candidature LEADER déposé en novembre 2014

Pour la nouvelle génération de fonds européens, 2014-2020, les quatre outils financiers que sont le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FSE (Fonds Social Européen), le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et le FEAMP (Fonds Européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche) sont maintenus. Par ailleurs, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a consacré les Régions comme chefs de file en matière d'aménagement du territoire et leur a confié la gestion d'une partie majoritaire des fonds européens. Dès lors, la Région des Pays de la Loire devient autorité de gestion du programme régional FEDER-FSE et du programme régional de développement rural FEADER sur la période 2014-2020.



La Région des Pays de la Loire a fait le choix d'une répartition équilibrée entre territoires urbains, périurbains et ruraux basée sur les territoires de contractualisation.

Le territoire du Pôle métropolitain compte deux territoires de contractualisation avec la Région des Pays de la Loire : la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole et le Syndicat mixte du Pôle métropolitain Loire Angers pour le compte des 3 Communautés de communes.

Le Pôle métropolitain Loire Angers est donc concerné par ces deux appels à candidature : le premier concernant la Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole pour le territoire urbain (ITI - Investissement Territorial Intégré) et le second concernant le territoire périurbain / rural (LEADER - Liaison Entre Actions de Développement et l'Economie Rurale), soit les 3 communautés de communes du Loir, Loire Aubance et Vallée Loire Authion. Dans ce second cas, l'organisme de contractualisation est le syndicat mixte du Pôle métropolitain Loire Angers, qui a déposé un dossier de candidature pour le 30 novembre 2014 dans les services du Conseil régional des Pays de la Loire.

Le dossier de candidature comprend :

1. Un diagnostic territorial réalisé à l'échelle de l'ensemble du Pôle métropolitain Loire Angers ;
2. Une stratégie territoriale de développement durable intégrée partagée à l'échelle de l'ensemble du Pôle métropolitain Loire Angers :

Champs d'intervention de la Région	ECONOMIE / EMPLOI / FORMATION			SOLIDARITES HUMAINES ET TERRITORIALES		ENVIRONNEMENT / ENERGIE / TRANSPORTS
ENJEUX	Amplifier le rayonnement métropolitain du territoire angevin	Soutenir l'économie de proximité : agriculture, tourisme, commerce/artisanat, Economie Sociale et Solidaire	Développer l'offre économique foncière et immobilière	Poursuivre la rénovation urbaine, améliorer la cohésion sociale dans les quartiers prioritaires	Favoriser le développement des transports en commun et réseaux de communication	Participer à la transition écologique

3. Un plan d'actions spécifique au territoire périurbain / rural. Il compte 7 actions, dont une pour la coopération et une autre pour l'animation. L'enveloppe globale estimée à environ 960 000 € est répartie sur l'ensemble de ces 7 actions :

Piliers FEADER	SOLIDARITES TERRITORIALES				TRANSITION ENERGETIQUE	COOPERATION	ANIMATION
Actions	1. Soutenir la transmission d'entreprises	2. Développer les services aux entreprises	3. Renforcer l'offre touristique	4. Développer les circuits de proximité	5. Améliorer la performance énergétique du territoire	6. Coopération	7. Animation
Montant enveloppe	90 000 €	90 000 €	400 000 €	90 000 €	100 000 €	55 000 €	135 000 €

4. La constitution d'un comité de programmation, composé de 16 membres : 8 membres publics et 8 membres issus du Conseil de développement. Il sera présidé par Mme Roselyne Bienvenu, 1ère vice-présidente du Pôle métropolitain Loire Angers.

Calendrier

Déc. 2014-Janv. 2015 : analyse des candidatures par le comité de sélection régional

1er trimestre 2015 : approbation des premiers territoires et de leurs dotations

Courant 2015 : conventionnement avec les structures porteuses LEADER

Nouveau Contrat Régional du Pôle métropolitain Loire Angers : avenant

L'avenant au NCR 2013-2016 a été voté en comité syndical du 17 novembre 2014



Champ d'intervention		Actions	Maître d'ouvrage	Montant action avant avenant	Montant NCR avant avenant	Montant action après avenant	Montant NCR après avenant
Economie et emploi	1	Remise aux normes des locaux Malagué	CC du Loir	200 000 €	60 000 €	200 000 €	60 000 €
	2	Réaménagement maison de la Loire à St Mathurin	CC Vallée Loire Authion	1 351 000 €	217 647 €	1 595 365 €	312 147 €
		Amélioration et développement itinérance	CC Vallée Loire Authion	300 000 €	94 500 €	Déplacée vers volet PNR	
	3	Développement touristique PMLA	SEM ALT	379 000 €	80 000 €	331 500 €	80 000 €
SOUS TOTAL				2 230 000 €	452 147 €	2 126 865 €	452 147 €
Environnement Energie Transports (volets PNR et UNESCO)	4	Restauration presbytère de Blaison-Gohier	Blaison-Gohier	186 900 €	46 333 €	186 900 €	46 333 €
	5	Performance énergétique Extension locaux CCVLA	CC Vallée Loire Authion	55 000 €	13 635 €	35 000 €	18 367 €
	6	Performance énergétique Groupe scolaire La Ménitrie	La Ménitrie	165 000 €	40 903 €	300 000 €	50 000 €
		Performance énergétique Ecole de musique interco.	St Mathurin	91 000 €	22 559 €	Action annulée	
		Création liaison douce vers gare de La Bohalle	Brain-sur-l'Authion	80 000 €	19 830 €	Action annulée	
	7	Valorisation roselière à Andard	Andard	100 000 €	24 790 €	100 000 €	24 790 €
		Transformation piscine en piscine naturelle	La Ménitrie	212 550 €	52 690 €	Action annulée	
	8	Amélioration et développement itinérance	CC Vallée Loire Authion			345 000 €	81 250 €
	9	Aménagement place du Hardas	Juigné-sur-Loire	151 500 €	40 277 €	151 500 €	40 277 €
	10	Requalification urbaine St Mathurin	St Mathurin	757 400 €	201 358 €	757 400 €	201 358 €
SOUS TOTAL				1 799 350 €	462 375 €	1 875 800 €	462 375 €
Solidarités territoriales	11	Création centre technique à St Saturin	CC Loire Aubance	1 000 000 €	217 647 €	2 022 958 €	296 397 €
	12	Construction maison des services CC du Loir	CC du Loir	490 000 €	164 311 €	490 000 €	164 311 €
	13	Travaux accueil de loisirs Trinottières Montreuil/Loir	CC du Loir	210 000 €	66 150 €	210 000 €	66 150 €
	14	Extension accueil de loisir Huillé/Lézigné	Huillé	104 000 €	31 800 €	104 000 €	31 800 €
		Agrandissement multi-accueil à Brissac-Quincé	CC Loire Aubance	250 000 €	78 750 €	Action annulée	
	15	Aménagement pôle éducatif à Brissac-Quincé	Brissac-Quincé	551 930 €	84 100 €	551 930 €	84 100 €
	16	Rénovation extension salle culturelle Jarzé	Jarzé	400 000 €	120 000 €	400 000 €	120 000 €
	17	Construction salle de sports à La Daguenière	SIVU La Bohalle / La Daguenière	1 175 320 €	217 647 €	1 175 320 €	217 647 €
	18	Extension salle de sports St Jean des Mauvrets	CC Loire Aubance	501 685 €	158 030 €	501 685 €	158 030 €
	19	Extension bâtiment foot et création salle réunion	CC Loire Aubance	79 500 €	25 043 €	79 500 €	25 043 €
SOUS TOTAL				4 762 435 €	1 163 478 €	5 535 393 €	1 163 478 €
Ingénierie	20	Soutien au conseil de développement	PMLA	12 000 €	4 000 €	12 000 €	4 000 €
	21	Soutien ingénierie PMLA	PMLA	115 000 €	75 000 €	115 000 €	75 000 €
SOUS TOTAL				127 000 €	79 000 €	127 000 €	79 000 €
TOTAL				8 918 785 €	2 157 000 €	9 665 058 €	2 157 000 €

Création du site Internet du Pôle métropolitain Loire Angers

Le nouveau site Internet du Pôle métropolitain Loire Angers a été mis en ligne fin juillet 2014

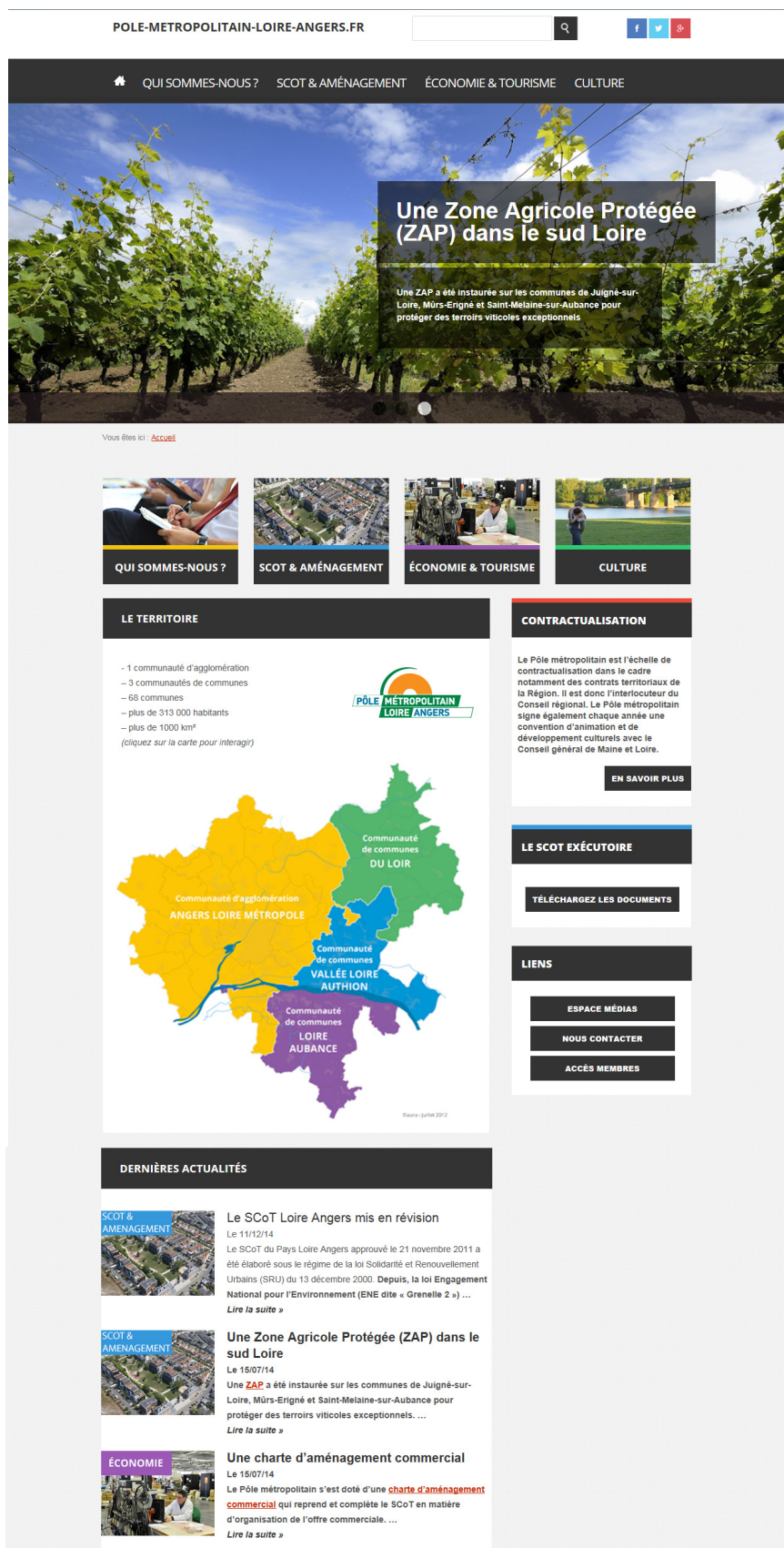
Jusqu'à présent, le Pôle métropolitain Loire Angers disposait :

- d'un site consacré uniquement au SCoT et qui n'avait pas fait l'objet de mise à jour depuis l'approbation du SCoT en 2011
- d'un blog consacré à la culture

Pour permettre une meilleure lisibilité de la structure et en anticipant la révision du SCoT qui sera de nature à mettre en ligne des documents dans le cadre de la concertation, il a été décidé de réaliser un site Internet élargi à l'ensemble des missions du Pôle métropolitain Loire Angers.

Aussi le nouveau site contient les rubriques suivantes :

- Qui sommes nous ? : l'institution, son histoire, les élus, le fonctionnement
- SCoT et aménagement
- Economie et tourisme
- Culture
- Contractualisation
- Actualités
- Agenda
- Espace média (téléchargements)
- Espace membres (accès réservé aux membres du Pôle métropolitain Loire Angers : Bureau, Comité syndical, commissions)



La jeune agence angevine web2c a été retenue pour réaliser le site



EN SAVOIR +



www.pole-metropolitain-loire-angers.fr

Conception / réalisation : 2015©Pôle métropolitain Loire Angers

Impression : Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

Crédits photos :
2012©PMLA
2012©PMLA-JS. Evrard – <http://jse.viewbook.com/>
2014©Ville d'Angers-Th. Bonnet
2014©Ville d'Angers
©Eric Guillot
©Marie-Aimée Mercier
©CC du Loir



Pôle métropolitain Loire Angers
BP 80011 - 49020 ANGERS cedex 02
02-41-05-51-55
accueil@pmla.fr
www.pole-metropolitain-loire-angers.fr
 @PM_loire_angers
 pm.loire.angers